

CIRCUIT NATIONAL DE SAUT D'OBSTACLES CANADA CAVALIERS ÉMERGENTS – ÉDITION 2010

1. RÈGLES DE QUALIFICATION

- 1.1 Les cavaliers qui n'ont pas la citoyenneté canadienne peuvent participer aux épreuves Cavaliers émergents, mais ils n'obtiendront pas de points.
- 1.2 Tous les concurrents aux épreuves doivent se conformer à la règle énoncée en 2.2.
- 1.3 Les règles d'inscription sont énoncées en 5. Aucune exemption n'est possible. En aucun cas, il ne sera possible d'accorder des points de manière rétroactive.
- 1.4 La division Est tient des épreuves de qualification en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. La division Ouest tient des épreuves en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.
- 1.5 Cinq compétitions accueilleront une épreuve Cavaliers émergents dans chaque région. Voir 4.9 pour les conditions de demande.
- 1.6 Les cavaliers doivent indiquer sur le formulaire d'inscription dans quelle division ils veulent comptabiliser leurs points.

2. CAVALIERS ADMISSIBLES

- 2.1 Les cavaliers doivent détenir une licence sportive Or ou Platine de CH.
- 2.2 Ouvert à tous les cavaliers qui n'ont jamais participé au Circuit Talent Squad de Saut d'obstacles Canada ou à quelque division que ce soit des Championnats nord-américains Juniors et Jeunes Cavaliers.
- 2.3 Pas de limite d'âge pour les cavaliers.

3. CHEVAUX ADMISSIBLES

- 3.1 Ouvert à tous les chevaux.

4. CARACTÉRISTIQUES DES CONCOURS ACCUEILLANT DES ÉPREUVES DE QUALIFICATION

- 4.1 Hauteur minimale : 1,15 m ; hauteur maximale : 1,20 m ; largeur maximale : 1,30 m.
- 4.2 Toutes les épreuves doivent se dérouler en vertu de l'article 238.2.2 de la FEI. Il est autorisé de prendre directement part au barrage.
- 4.3 Les concepteurs de parcours sont invités à inclure une rivière et un triple dans les parcours.
- 4.4 Cette épreuve doit être **à part**. Elle ne peut pas être associée à une autre épreuve ou à une autre division du concours. Les points obtenus pendant l'année dans la région ne comptent pas pour cette épreuve.
- 4.5 Les organisateurs de la compétition sont tenus de remercier Saut d'obstacles Canada pour son soutien à cette épreuve dans l'avant-programme, le programme et toute publicité au profit de la compétition.
- 4.6 Saut d'obstacles Canada offrira une bourse de 1 000 \$ par épreuve et des rubans jusqu'à la huitième place pour chaque compétition qui accueille une épreuve. Tout sera fourni avant chaque compétition.
- 4.7 Des frais d'inscription de 50 \$ seront demandés par les organisateurs de chaque compétition. Si les organisateurs de la compétition demandent aussi des frais de mise en candidature, le cavalier devra payer les deux.
- 4.8 Seuls les cavaliers qui ont déclaré vouloir participer ont le droit de prendre part à l'épreuve Cavaliers émergents. Les organisateurs de concours peuvent obtenir la liste à jour des inscrits sur le site de Saut d'obstacles Canada à l'adresse suivante : www.equinecanada.ca/jumpcanada.
- 4.9 Pour accueillir une épreuve du Circuit Cavaliers émergents, les organisateurs de compétition doivent soumettre leur demande ainsi que leurs dates de concours de chasse et saut d'obstacles niveau or avant la date limite. Le comité retiendra cinq compétitions dans chaque région. Les compétitions sélectionnées en seront informées par lettre. Il sera de la responsabilité des organisateurs de la compétition de remettre la liste des concurrents, une photocopie de la carte du juge et le classement de l'épreuve.

5. DÉCLARATION DE PARTICIPATION AU CIRCUIT CAVALIERS ÉMERGENTS

Les cavaliers doivent transmettre au bureau de Canada Hippique le formulaire de déclaration rempli ainsi que les frais exigés, avant de participer aux épreuves Cavaliers émergents, afin de pouvoir cumuler des points. **Les points ne sont comptés qu'à partir du moment où tous les documents requis sont reçus par Canada Hippique.** Les documents transmis par télécopieur, accompagnés des informations de carte de crédit, sont acceptés. Les formulaires peuvent être téléchargés à partir du site www.equinecanada.ca/jumpcanada. Ne remettez pas les documents aux organisateurs de concours.

Les frais de déclaration sont de 25 \$ par couple cavalier/cheval.

6. CALCUL DES POINTS POUR L'ÉPREUVE DE QUALIFICATION

6.1 GÉNÉRALITÉS :

- Les points sont octroyés à chaque couple cavalier/cheval.
- Un seul résultat extérieur à la division où vous êtes inscrit est admissible.

6.2 CALCUL DES POINTS :

- Les points de chaque épreuve sont octroyés en fonction du nombre de cavaliers inscrits dans une épreuve.
- Quinze personnes maximum pourront s'inscrire à l'épreuve.
- Un cheval ou un cavalier éliminé au premier tour n'est pas admissible pour recevoir des points.

6.3 POINTS

Classement	15 inscrits	14 inscrits	13 inscrits	12 inscrits	11 inscrits	10 inscrits ETC.
Premier	15 points	14 points	13 points	12 points	11 points	10 points
Deuxième	13 points	12 points	11 points	10 points	9 points	8 points
Troisième	11 points	10 points	9 points	8 points	7 points	6 points
Quatrième	9 points	8 points	7 points	6 points	5 points	4 points
Cinquième	7 points	6 points	5 points	4 points	3 points	2 points
Sixième	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 points
Septième	3 points	2 points	1 point	0 points	0 points	
Huitième	1 point	0	0 points			

7. PRIX

- 7.1 Le vainqueur de chaque région gagne un veston Saut d'obstacles Canada, une couverture séchante et un tapis de selle. Dans le cas d'une attache dans les points gagnés pour le champion Régional, le Comité dirigera un dessine pour casser l'attache.
- 7.2 Chaque champion régional gagne également une invitation à la première fin de semaine du Royal pour regarder la compétition en tant que spectateur, faire la reconnaissance de parcours avec le président du comité Haute performance ou un membre de l'EEC, et assister au séminaire Talent Squad. Les billets d'avion, si nécessaire, et trois nuits d'hébergement seront offerts par Saut d'obstacles en plus du billet d'entrée au Royal Horse Show.
- 7.3 Si un vainqueur régional refuse son invitation au Royal, le deuxième de la liste sera invité à sa place. Si ce dernier refuse également l'invitation, il n'y aura pas d'autre invitation dans ladite région.

CIRCUIT CAVALIERS ÉMERGENTS DE SAUT D'OBSTACLES CANADA – ÉDITION 2010

Formulaire d'inscription

CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE SIGNÉ ET TRANSMIS AVEC LE PAIEMENT. LES POINTS NE SERONT COMPTÉS QU'À PARTIR DU MOMENT OÙ TOUS LES DOCUMENTS EXIGÉS SERONT REÇUS PAR CANADA HIPPIQUE (TÉLÉC. : 613-248-3484).

Les frais de déclaration par couple cavalier/cheval sont de 25 \$. **LES POINTS NE SONT PAS RÉTROACTIFS.**

Je soussigné(e), _____
(caractères d'imprimerie) déclare par la présente que mon cheval et moi-même sommes admissibles en vertu des critères de sélection à participer au Circuit Cavaliers émergents 2010.

DATE DE NAISSANCE : _____ N° DE LICENCE SPORTIVE CH : _____

JE SOUHAITE ÊTRE ENREGISTRÉ DANS LA DIVISION SUIVANTE :

EST (Ontario, Québec, Maritimes) _____ OUEST (Colombie-Britannique, Alberta, Manitoba, Saskatchewan) _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ PROVINCE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : (MAISON) _____ (CELLULAIRE) _____ TÉLÉCOPIEUR : _____

COURRIEL : _____

INFORMATION SUR LE CHEVAL

NOM : _____ N° DE PASSEPORT : _____

RACE : _____ ÂGE : _____

SEXÉ : _____ TAILLE : _____ ROBE : _____

PROPRIÉTAIRE : _____ COURRIEL DU PROPRIÉTAIRE : _____

INFORMATION SUR L'ENTRAÎNEUR

NOM : _____ N° DE LICENCE SPORTIVE CH : _____

TÉLÉPHONE : (MAISON) _____ (CELLULAIRE) _____

COURRIEL : _____

SIGNATURE : _____ DATE : _____

CHÈQUE À L'ORDRE DE "CANADA HIPPIQUE" CI-JOINT AU MONTANT DE : 25 \$ FRAIS D'INSCRIPTION

VISA/MASTERCARD : _____ DATE D'EXPIRATION _____

REMARQUE : Si vous souhaitez inscrire plus d'un cheval, vous devez remplir un formulaire par couple cavalier/cheval et acquitter les frais pour chaque couple.